

COMITÉ DE PARENTS

de la Commission scolaire des Patriotes

Procès-verbal de la séance tenue le 17 mai 2012 à 19h15,
au siège social de la Commission scolaire,
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville



Commission scolaire
des Patriotes

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Antoine-Girouard	Alain F. Dussault
	Arc-en-Ciel	Christine Roy
	De Bourgogne	Anny Larivière
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de la Chanterelle	Caroline Palardy
	de la Passerelle	Sophie St-Onge
	de la Source	Julie Baribeau
	de l'Odyssée	Nathalie Poitras
	du Carrousel	Caroline Dufresne
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	Georges-Étienne-Cartier	Dominique Leboeuf
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Gilles Cazade
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Fany Désormeaux
	Le Rucher	Line Desormeaux
	Le Sablier	Amine Zitouni
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	Notre-Dame	Martin Carpentier
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Mathieu	Philippe Guénette
	Secondaire de Chambly	Francine Palardy
	Secondaire de Chambly	Claudy Govaerts*
	Secondaire De Mortagne	Jacques Coiteux
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets
	Secondaire Polybel	Caroline Cloutier
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	Représentant du Comité EHDA	Steve Bernier

* Deuxième membre, sans droit de vote

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	de la Mosaïque	Jean-François Pedneault
	de la Pommeraie	Sylvain Daigle

	<p>de la Roselière De Montarville De Salaberry Des Trois-Temps Du Moulin du Parchemin du Tourne-Vent Jacques-De Chambly L'Arpège La Farandole La Roseraie Les Jeunes Découvreurs les Marguerite Louis-Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Mère Marie-Rose Monseigneur-Gilles-Gervais Au Fil de l'Eau Aux-Quatre-Vents de l'Aquarelle de l'Envolée De La Broquerie Paul-VI Père-Marquette Pierre-Boucher Saint-Denis Sainte-Marie Secondaire François-Williams Secondaire le Carrefour École orientante l'Impact Secondaire le Tremplin</p>	<p>Caroline Gagné Pascale Choquette Alain Bertrand Mireille Louis-Seize Joelle Choquette Robert Denis Émile Babin Jacques Duchesne Étienne Gauthier Pascale Bourgeois Aucun Stéphanie Tardif Sophie Parent Robert Langlois Geneviève Labelle Geneviève Vachon Sandra Brochu Marie-Hélène Talon Sophie Panneton Bruno Bourgeois Claude Crépeau Mario Coulombe Étienne Michaud Nathalie Roy Marc Prince Cynthia Gyenizse Marc Sicard Jean Brûlé Patricia Bergeron Anne Daneau Jean-Pierre Raymond Aucun</p>
<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Normand Boisclair ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres. Il informe les membres qu'il présidera l'assemblée en remplacement de madame Talon.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Monsieur Normand Boisclair présente l'ordre du jour.</p> <p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3. PAROLE AU PUBLIC 4. PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2012 a. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL b. SUIVI 5. CONSULTATION – POLITIQUE LINGUISTIQUE</p>	

**Résolution
N° 152-05-12**

- a. QUESTIONS
- b. RETOUR DE CONSULTATION
- 6. RETOUR SUR LA FORMATION SUR LES BUDGETS
- 7. RETOUR SUR LA CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS
 - a. PROPOSITION – CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS PARENTS-ADOS DU 19 NOVEMBRE 2012

PAUSE

- 8. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS
 - a. RAPPORT DU PRÉSIDENT
 - b. TRÉSORERIE
 - c. PARENTS-COMMISSAIRES
 - d. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
 - e. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT
 - f. RESPONSABLES DE SECTEURS
 - g. DÉLÉGUÉE FCPQ
- 9. PAROLE AUX MEMBRES
- 10. PAROLE AU PUBLIC
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Fugère, appuyée par madame Nathalie Poitras, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté unanimement.

3. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Boisclair invite madame Renée Asselin à s'adresser aux membres. Madame Asselin, de l'école secondaire De Mortagne, revient parler du port obligatoire de l'uniforme. Elle informe les membres que malgré les demandes du Conseil des commissaires et de la direction générale de répondre aux questions des parents, la direction de l'école tarde à répondre à leurs demandes. Elle n'a pas eu de réponses à ses courriels. Le journal de l'école de mai a été distribué mais elle n'a pas reçu l'envoi, comme d'autres personnes. On y trouvait les indications concernant les critères d'équivalence. On y mentionne que seule la veste avec glissière de Flip Design pourra être portée par-dessus le polo.

Le 25 avril dernier, une quarantaine de parents et une dizaine d'élèves ont assisté au CÉ. Le CÉ a décrété le huis-clos pour le reste de la rencontre. La présentation du costume s'est faite à huis-clos.

Monsieur Claude Bélanger, protecteur du citoyen, a demandé tous les documents. Il constate une dérive des CS concernant le costume. Il aimerait combler le vide laissé par la loi concernant la gratuité et le port du costume.

Madame Brigitte Caron, de l'école Au-Fil-de-l'Eau, s'adresse au Comité de parents au sujet des surplus d'élèves. Plusieurs élèves de maternelle sont transférés par manque de places. Il y a 5 classes de maternelle et on passe à 4 classes en 1ère année. On passe de 5 classes de 1ère à 4 classes de 2^e année. Ce n'est pas une situation acceptable pour des jeunes enfants. Pourquoi ouvrir 5 classes de maternelle si on sait qu'il y aura seulement 4 classes de 1ère année. Pourquoi ne pas transférer des 6^e au lieu des élèves de 1^{ère} année.

Madame Caron demande de la transparence lors du processus d'inscription. Les parents doivent savoir au moment d'inscrire leur enfant à la maternelle qu'il sera transféré par la suite. Il est trop tard pour inscrire son enfant dans une école privée.

Madame Caron aimerait que la politique soit modifiée pour tenir compte de l'ancienneté de l'enfant, ce qui a déjà été suggéré par le Comité de parents. Il faut assurer la stabilité des enfants.

Madame Caron demande qu'un comité de travail soit créé afin d'évaluer les différentes situations et minimiser les transferts. Cela se fait dans d'autres CS. A la CSP, les enfants sont sécurisés après 3 transferts, ce qui est énorme. Les parents ne font pas partie de l'équation. Il faut travailler ensemble.

**Résolution
N° 153-05-12**

4. PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2012

a. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL

Quelques changements sont apportés au procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2012.

Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par madame Nathalie Poitras, propose l'adoption du procès verbal tel que modifié.

Adopté unanimement.

b. SUIVI

La question de madame Valérie Fugère concernant la température minimum pour permettre aux enfants de sortir n'a pas été portée à l'attention de la direction générale. Ce sera fait d'ici la prochaine rencontre.

Madame Carole Vigneault informe les membres de la venue de madame Asselin au CC. Le CC a indiqué que les CÉ sont décisionnels en question de costume.

La façon de présenter les choses aux parents est un élément important du problème. A Mont-Bruno, l'an dernier, on était certain de pouvoir imposer un costume sans avoir à offrir une alternative. On s'est rendu compte qu'on doit proposer des alternatives. La direction de Mont-Bruno n'est pas ouverte et veut que le parent prouve que les vêtements correspondent à ceux de Flip Design.

Madame Vigneault propose de demander un positionnement à la FCPQ concernant le costume.

Monsieur Serge Lefebvre indique qu'il faut acheminer une résolution à la FCPQ et que la question serait traitée par l'exécutif.

Monsieur Serge Lefebvre demande si on sait combien d'enfants ont participé à L'Heure des enfants et comment ils ont été choisis. On posera la question à monsieur Lapointe.

5. CONSULTATION – POLITIQUE LINGUISTIQUE

Monsieur Normand Boisclair demande aux parents commissaires de présenter la politique.

Madame Isabel Godard indique que la politique répond à une demande du MELS. La politique vise à améliorer le français chez les jeunes et au sein des écoles et de la CS. La politique expose comment on entend s'y prendre pour promouvoir la qualité de la langue. On veut s'assurer que tous les intervenants utilisent une langue parlée et écrite correcte.

a. QUESTIONS

Plusieurs points sont soulevés à l'égard de la politique, qui sont résumés dans les commentaires de la résolutions.

b. RETOUR DE CONSULTATION

Considérant que la Commissions scolaire des Patriotes est une commission scolaire de langue française;

Considérant que les parents jugent importantes la promotion et la valorisation de la langue française auprès des élèves et des membres du personnel de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que la nouvelle politique linguistique de la Commissions scolaire des Patriotes fait l'objet d'une consultation auprès du Comité de parents;

Il est proposé par monsieur Steve Bernier, appuyé par monsieur Amine Zitouni, de recommander au Conseil des Commissaires l'adoption de la politique linguistique.

Commentaires

- L'annexe jointe reprend exactement le « chapitre 4 – Responsabilité » de la politique. Le Comité de parent propose de supprimer l'annexe de la politique.

**Résolution
N° 154-05-12**

- Dans l'ensemble du document, la notion de français écrit est accompagnée du terme « parlé » (ou « oral »), à l'exception de la deuxième responsabilité du service des ressources humaines (page 6). Le Comité de parent propose de compléter en ajoutant « ...et parlé. ».
- Il est proposé de s'assurer de retrouver dans les responsabilités des différents acteurs le lien avec la convention de gestion et de réussite éducative, et la convention de partenariat avec le MELS.
- Il est proposé d'ajouter dans les responsabilités le personnel du service de garde.
- Il est proposé d'ajouter des exemples (notamment en musique) d'applications de la politique.
- La politique ne doit pas avoir comme conséquence d'exclure un parent de sa participation dans les structures scolaires (OPP, Conseil d'établissement...)
- Il est proposé de s'assurer que les budgets soient prévus pour l'application de la politique.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. RETOUR SUR LA FORMATION SUR LES BUDGETS

Monsieur Normand Boisclair fait un retour sur la formation sur les budgets qui a eu lieu le 9 mai 2012 à l'intention des membres des CÉ. Monsieur Luc Lapointe, madame Marie-Claire Beauregard et madame Linda Lévesque ont animé la séance. On a fait le survol du budget d'une école primaire. Il y avait une soixantaine de personnes.

Un membre suggère de demander à monsieur Lapointe de mettre la formation en ligne, sous l'onglet parents.

Madame Carole Vigneault précise que c'était une première en fait de présentation, car on faisait le lien entre l'adoption du budget et la convention de gestion et de réussite. Il faut se demander si cela correspond au projet éducatif de l'école.

Concernant le meilleur moment pour présenter cette formation, les membres sont partagés. Certains aimeraient avoir l'information en début d'année pour être informé tout au long de l'année (surtout pour les nouveaux venus). D'autres préfèrent avant l'adoption du budget. On suggère de l'intégrer à la formation des membres des CÉ.

Après discussion et un vote à main levée, la majorité des membres s'entendent pour avoir un survol ou un sommaire en début d'année, au moment de la formation offerte aux membres des CÉ, car on veut comprendre ce qui se passe dès le début de l'année. Une formation plus approfondie serait offerte en fin d'année, avant l'adoption du budget.

7. RETOUR SUR LA CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS

Monsieur Boisclair fait un retour sur la conférence de madame Danie Beaulieu qui a eu lieu lundi le 14 mai. Il y avait plus de 600 parents. Le CP a reçu environ 500 demandes et avait 200 billets à donner. Les autres personnes intéressées ont été référées au service des loisirs de leur ville.

a. PROPOSITION – CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS PARENTS-ADOS DU 19 NOVEMBRE 2012

Monsieur Boisclair explique qu'il y aura une 2^e conférence, le 19 novembre 2012, de madame Danie Beaulieu sur les relations parent-ado (pour les 12 à 25 ans). Suite à l'intérêt suscité par la conférence, on propose d'engager le CP de l'an prochain pour participer à la 2^e conférence.

Considérant l'objectif 1 du plan d'action du Comité de parents qui est de « Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes » en diffusant de l'information concernant les conférences organisées par les organismes communautaires;

Considérant que le Comité de parents a fait la promotion de la conférence « Améliorer vos relations Parent-Enfant », animée par la conférencière Danie Beaulieu, Ph. D, organisée par la Table jeunesse du CLSC des Seigneuries et que la participation des parents a été très grande (200 personnes);

Considérant que le Comité de parents a participé au financement de cette conférence avec une

**Résolution
N° 155-05-12**

contribution de 500\$;

Considérant qu'une autre conférence animée par la même conférencière aura lieu le 19 novembre prochain ayant comme sujet « Améliorer vos relations Parent-Adolescent », toujours organisée par la Table jeunesse du CLSC des Seigneuries;

Il est proposé par Madame Caroline Cloutier, appuyée par madame Josée Désilets, que le Comité de parents fasse part à la Table jeunesse du CLSC des Seigneuries de son intérêt à participer de la même manière à la conférence du 19 novembre 2012.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

8. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

a. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Concernant la soirée des bénévoles du 25 avril, monsieur Boisclair soulève certains aspects positifs et négatifs.

- L'animation par madame Marie-Claude Tardif était très bonne et les textes excellents.
- Les prestations des élèves étaient bonnes.
- L'hommage de monsieur Serge Lefebvre était très bien.
- Il a une mention de la soirée dans les nouvelles du site web sur la soirée.
- La formule de présentation par catégorie roulait bien.
- Certains ont relevé le fait que la 1^{ère} chanson était en anglais.
- L'accueil des bénévoles pourrait être amélioré en assurant une plus grande présence.

Madame Josée Désilets demande comment l'école est choisie. L'école Ozias-Leduc serait intéressée à recevoir la soirée l'an prochain. Il y a une rotation entre les écoles et les régions. Il faut que l'école s'y prête également.

Monsieur Lefebvre mentionne qu'il s'agit de son dernier comité de parents à la CSP. Il remercie les membres pour l'hommage qui lui a été rendu et pour la soirée. Il encourage le CP à poursuivre cette soirée de reconnaissance.

Madame Josée Désilets mentionne d'un parent de son école aimerait participer au congrès. Le parent ne fait pas partie du CÉ. Elle demande si le CP est prêt à défrayer les coûts.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

Considérant l'intérêt exprimé par certains parents de la CSP d'assister au congrès de la FCPQ;

Considérant qu'il reste trois places selon le budget prévu pour le congrès;

Il est proposé par monsieur Steve Bernier, appuyé par monsieur Stéphane Geffard, que le Comité de parents prenne en charge les coûts liés au congrès de la FCPQ de trois parents de la CSP. La priorité sera accordée, dans l'ordre, aux membres du Comité de parents, aux membres des conseils d'établissement, aux membres des OPP, et ensuite aux parents de la CSP.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir le formulaire d'inscription avant le 25 mai 2012, accompagné d'un chèque de 75 \$, qui sera encaissé en cas de non-participation au congrès.

Les frais de 395 \$ couvrent les frais d'inscription, les repas et les frais d'hébergement à St-Augustin-de-Desmaures. Les frais d'hébergement supplémentaires et de déplacement devront être assumés par le parent.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. TRÉSORERIE

Monsieur Stéphane Geffard rappelle aux membres de remettre leur compte de dépenses d'ici la dernière séance le 14 juin. La date limite est le 30 juin.

Pour les représentants substitués, le fonctionnement est le même. Par contre, les frais d'impression doivent être sur un seul formulaire.

**Résolution
N° 156-05-12**

a. PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Carole Vigneault résume les points traités au CC, qui se trouve dans son rapport.

Concernant les classes TED au Grand-Coteau, monsieur Serge Lefebvre demande si cela peut causer des problèmes à long terme. Il y a de la place au Grand-Coteau car la clientèle diminue.

Madame Chantal Thiboutot s'informe des surplus. On lui a dit que les surplus étaient gelés. Tant que la révision budgétaire n'a pas été faite, on ne peut pas leur toucher. Les surplus peuvent être utilisés si le projet est en lien avec la convention de gestion et de réussite.

La question de la vente de l'école Robert-Chartier soulève des inquiétudes à l'École Au-fil-de-l'Eau. On parle de 100 élèves en surplus. On demande pourquoi l'argent ne sert pas à des solutions alternatives pour les élèves. A-t-on envisagé des annexes?

Madame Carole Vigneault indique que l'immeuble Robert-Chartier ne peut pas servir comme école. Il s'agit d'un immeuble administratif.

Madame Isabel Godard indique qu'il y a une demande pour construire une école à St-Hilaire. On fera la demande à nouveau cette année. La situation est problématique et elle fait l'objet d'études. Il faut l'approbation du ministère pour bâtir une école ou une annexe.

On explique que les classes de maternelle sont situées dans un immeuble à part. C'est pourquoi il y a 5 classes de maternelle, même si l'école ne compte que 4 classes de 1^{ère} année.

b. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Monsieur Steve Bernier explique que le comité EHDAA a été consulté pour les encadrements financiers après leur rencontre. Il explique qu'il a refusé la consultation. Il a proposé aux parents de remettre leur opinion personnelle.

Monsieur Bernier veut préparer une résolution indiquant que les délais de consultation ne sont pas suffisants.

Concernant le PI, plusieurs parents ne se sentent pas écoutés. Plutôt que d'enclencher un mécanisme de plainte, on propose d'aller dans un mécanisme d'assistance.

- en invitant quelqu'un de l'extérieur pour voir s'il y a des alternatives

- mécanisme de révision, par une personne de l'externe

C'est un mécanisme d'aide au PI.

Monsieur Serge Lefebvre soulève la question d'un document sur les caractéristiques d'un élève qui ne peut pas être intégré. Il s'agit d'un document en cours de préparation. La direction d'école a erré en utilisant ce document hors contexte.

c. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Marc Gauthier indique que la prochaine rencontre aura lieu le 30 mai.

d. RESPONSABLES DE SECTEURS

Il n'y a pas d'intervention.

e. DÉLÉGUÉE FCPQ

Le document préparé par la FCPQ suite au conseil général, CG Express, a été acheminé aux membres. On y résume les points traités lors du dernier Conseil général.

9. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Valérie Fugère explique que son école prépare la campagne de financement. Peut-on vendre du chocolat au lait? Non, à cause de la politique alimentaire. On évoque le fait certaines écoles remplacent une

<p>Résolution N° 157-05-12</p>	<p>journée spéciale où l'on remet des friandises pour la vente de chocolat au lait.</p> <p>Madame Valérie Fugère que son école a priori est allée SIAA (Stratégie d'intervention pour agir autrement). On remet en doute la cote SIAA puisque l'école est déficitaire et a une cote de 4. On suggère de demander une rencontre entre l'école et M. Lapointe. Monsieur Boisclair va transférer la question à M. Lapointe.</p> <p>Monsieur Vincent Fortin demande aux membres si les votes par courriel sont courants au sein de leur CÉ. Lorsque tout le monde vote oui, ça va, sinon les discussions sont lourdes. Il voulait suggérer de modifier les règles pour indiquer que si un parent est en désaccord, la question est remise au prochain CÉ.</p> <p>Les membres s'entendent pour dire que cette façon de faire n'est pas souhaitable. Il arrive qu'on le permette pour une exception, mais cela devient parfois la norme.</p> <p>10. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas de public.</p> <p>11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Serge Lefebvre, appuyée par madame Isabel Godard, propose de lever l'assemblée.</p> <p>Heure : 22 h 05</p> <p>Adopté unanimement.</p>
---	--

Monsieur Normand Boisclair
présidente

Madame Michèle Thiffault
secrétaire